

Bourse de rédaction à la maîtrise Berthelet-Aubin

Concours 2026

La « *Bourse Berthelet-Aubin* » est destinée à la clientèle étudiante de départements ciblés qui, durant le trimestre d'été, se consacre à plein temps à la rédaction de leur mémoire ou de leur travail dirigé dans le but d'en faire le dépôt au plus tard à la fin du trimestre d'été 2026.

En accord avec la vision sur l'équité, la diversité et l'inclusion de notre université et son ouverture aux Premiers Peuples, les circonstances particulières qui peuvent avoir eu une incidence sur le parcours académique seront considérées dans l'évaluation des dossiers de candidature.

Critères d'admissibilité

- Être inscrite, inscrit dans un programme de 2^e cycle dans l'une des disciplines suivantes :
 - Anthropologie
 - Criminologie
 - Démographie
 - Relations industrielles
 - Science politique
 - Sciences économiques
 - Service social
 - Sociologie
- Être inscrite, inscrit à temps plein à la rédaction de son mémoire ou à son travail dirigé au trimestre d'été 2026.
- Déposer son mémoire ou son travail dirigé au plus tard le 31 août 2026.
- Être une personne citoyenne canadienne ou résidente permanente.
- Avoir obtenu un baccalauréat de l'Université de Montréal dans l'une des disciplines mentionnées ci-dessus. Si vous ne détenez pas de baccalauréat de l'Université de Montréal, joindre une preuve de demande d'admission à l'UdeM pour le prochain trimestre d'automne dans un programme de doctorat de l'une des disciplines ciblées.
- Ne pas recevoir plus de 40 000 \$ en revenus de bourses durant la période d'octroi.

Dépôt de la demande

RESPONSABILITÉS DE LA PERSONNE CANDIDATE :

1. Compléter sa demande via le formulaire de candidature.
2. Se procurer son relevé de notes du programme en cours à partir de son Centre Étudiant (version non-officielle acceptée) et le téléverser dans son dossier de candidature.
3. Faire une copie de sa candidature complète (formulaire, relevé de notes) et la remettre à sa direction de recherche afin qu'elle puisse remplir, signer et soumettre le [formulaire de recommandation de la direction de recherche](#). Il est à noter qu'il n'est pas nécessaire d'attendre que sa direction de recherche ait transmis son formulaire de recommandation par courriel pour faire la soumission de la candidature.
4. Soumettre son formulaire de candidature avant la **date limite du 25 mars 2026, 13 h**.
5. Faire une copie de sa candidature complète (formulaire, relevé de notes) et la remettre à la personne désignée pour recevoir les candidatures dans son unité académique avant la date limite du 25 mars 2026, 13 h.

RESPONSABILITÉS DE L'UNITÉ ¹:

Le [formulaire de recommandation de la direction de recherche](#) doit demeurer confidentiel. La direction de recherche doit envoyer son formulaire par courriel aux ESP (esp-bourses@umontreal.ca) **ET** à l'unité responsable de la présélection. De ce fait, pour être en mesure d'évaluer le dossier de candidature selon les critères d'évaluation donnés, l'unité est responsable de réclamer le formulaire de recommandation à la direction de recherche.

1. L'unité procède à l'évaluation des dossiers reçus et fait une présélection des candidatures présentées dans le cadre du concours.
2. L'unité recommande aux ESP les candidatures sélectionnées selon les critères établis, et ce, au plus tard le **1^{er} avril 2026, 13 h** par courriel à esp-bourses@esp.umontreal.ca.
3. L'unité doit aviser les personnes candidates des résultats de la présélection départementale, qu'elles soient recommandées ou non aux ESP.

Critères de sélection :

1. Excellence du dossier;
2. Aptitudes marquées pour la recherche
3. Durée des études
4. Qualité et faisabilité du plan de travail proposé

¹ Unité : Faculté non départementalisée, Département et École. Il peut aussi s'agir de la direction d'une faculté départementalisée. Une unité n'est pas un centre de recherche affilié ni un programme d'études.

Attribution et modalités de versement

Les ESP procèdent à une dernière étape d'évaluation visant à sélectionner les personnes lauréates.

La bourse d'une valeur maximale de 3 500 \$ est versée en deux parties :

- 50 % à l'octroi
- 50 % au dépôt initial du mémoire ou travail dirigé.

Les conditions de maintien et paiement associées à la bourse seront précisées dans l'avis d'octroi.

Les personnes étudiantes, leurs directions de recherche et unités d'attache seront avisées par courriel du résultat de ce concours à la fin du mois d'avril 2026.

Lien vers le formulaire : [Cliquez ici](#)

Informations supplémentaires : Régis Harvey
Bureau des bourses
Études supérieures et postdoctorales (ESP)
2910, boul. Édouard-Montpetit, app. 7, bureau 230
Montréal, QC H3T 1J7
esp-bourses@esp.umontreal.ca